



Comité de concertation régionale

Programme opérationnel de coopération territoriale océan Indien

Discours de Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

La Réunion, 28 février 2014

Monsieur le préfet de La Réunion,

Monsieur le président du Conseil régional,

Madame la présidente du Conseil général,

Madame l'ambassadrice déléguée à la Coopération régionale dans l'océan Indien,

Monsieur le directeur de la coopération territoriale à la direction générale de la Politique régionale de l'Union européenne,

Madame la directrice pour l'Afrique et les pays ACP à la direction générale de l'Union européenne pour le Développement et la Coopération,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,



C'est un honneur, pour la Commission de l'océan Indien (COI) et pour moi-même, de participer à vos travaux. J'y vois un gage de confiance envers notre organisation et surtout la preuve que le dialogue noué entre nos Etats et l'Union européenne (UE) reste au cœur du processus de développement de l'Indianocéanie.

Cette réunion du Comité de concertation régionale dépasse les seuls enjeux techniques et financiers. L'Indianocéanie est, en effet, une région pour le moins singulière : elle regroupe des pays ACP et une région ultrapériphérique européenne aux niveaux de développement contrastés qui doivent trouver les moyens de réaliser des ambitions communes.

Cette particularité nous oblige à penser de façon flexible nos stratégies et à mobiliser de manière concertée et cohérente les différents mécanismes financiers d'aide au développement.

Nous sommes ici, à La Réunion, frontière active de l'Europe en océan Indien, pour donner corps à nos projets communs. Nous l'avons dit : la Réunion est



une chance pour l'Indianocéanie. Et du fait de son niveau d'expertise, de ses infrastructures d'échanges, l'Indianocéanie est aussi une chance pour la Réunion.

Vous me permettrez de faire une parenthèse à l'attention des COI-sceptiques qui sévissent de temps à autre dans la presse réunionnaise. J'attire leur attention sur le fait qu'une analyse récente démontre que la COI est l'organisation de la région Afrique orientale et australe qui a le meilleur taux d'absorption des crédits du 10e Fonds Européen de Développement. Nos partenaires reconnaissent notre capacité à conduire nos projets et à réaliser les ambitions que nous portons pour l'ensemble de la région avec le soutien de nos Etats.

Nos projets de coopération sont l'expression d'une volonté partagée de relever le défi de la mondialisation, grâce notamment à la mobilisation conjointe et coordonnée du Fonds européen de développement (FED) et du Fonds européen de développement régional (FEDER).



Il convient cette fois de saisir l'opportunité que nous offre la concordance des calendriers de programmation du FED et du FEDER. L'articulation de ces deux mécanismes est d'autant plus importante pour la COI que l'Union européenne est notre principal partenaire de développement. Et aussi parce que nous souhaitons voir l'avenir de La Réunion s'inscrire de plus en plus, de mieux en mieux, dans son environnement géographique immédiat. Cet avenir est indissociable de celui de ses voisins indianocéaniens. De même, nos ambitions régionales dépendent, dans une large mesure, du bassin de compétences professionnelles et techniques de La Réunion, trop souvent inexploitées, pas suffisamment promues.

La coordination des moyens issus des enveloppes FED et FEDER est d'autant plus cruciale pour la COI que nous sommes engagés dans un vaste mouvement d'intégration. Il est entendu que cela prendra tout son sens lorsque notre région sera réellement intégrée sur les plans maritime, aérien, numérique et communicationnel.



Je note avec satisfaction que nous travaillons ensemble aujourd'hui à la mise en cohérence des domaines d'intervention prioritaires de la COI, des priorités du 11^e FED et du Programme opérationnel de coopération territoriale (POCT).

Je vois, en particulier, trois axes sur lesquels nous pouvons bâtir une coordination efficace des mécanismes FED – FEDER :

- D'abord, la stabilité politique, prérequis essentiel au développement de notre région. La COI a fait la démonstration de sa plus-value dans la résolution de la crise politique à Madagascar. Il nous faut continuer à travailler sans relâche en faveur de la consolidation des institutions démocratiques de nos pays et notamment des Etats les plus fragiles.
- Je pense ensuite à la coopération économique et commerciale au sein de la COI. Il s'agit là du principal vecteur de l'intégration régionale. Cette politique nécessite l'implication de nos gouvernements et du secteur privé, notamment en faveur de la connectivité régionale. Il s'agit



d'obtenir un engagement politique permettant de bâtir des infrastructures solides et d'améliorer significativement la compétitivité de nos économies.

- Enfin, je pense au développement durable de l'Indianocéanie qui passe notamment par la préservation de la biodiversité et le développement des énergies renouvelables, deux projets financés chacun à hauteur de 15 millions d'euros par l'UE et qui présentent un potentiel évident de mobilisation du FEDER.

Mesdames, Messieurs,

La tenue du premier Sommet mondial sur l'économie bleue à Abu Dhabi en janvier 2014, co-organisé par les gouvernements des Emirats Arabes Unis et des Seychelles, nous pousse également à réfléchir aux moyens de tirer profit du formidable potentiel de croissance que constituent nos océans. Cette réflexion s'inscrit également dans la préparation de la Conférence des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement, qui se tiendra en septembre 2014



aux Samoa, durant laquelle nous plaiderons pour un statut reconnu et un traitement spécial de nos Etats.

L'économie bleue est déjà vue par nos pays comme un vecteur de croissance innovante et authentiquement durable. L'Union européenne croit aussi dans le potentiel de cette croissance bleue pour laquelle elle a adopté une politique volontariste.

Pour nos pays membres, le potentiel économique de long terme de nos océans est un motif d'espoir. Pour faire le point sur les perspectives régionales, la COI organisera une rencontre internationale sur ce thème avant la fin du premier semestre de cette année.

Avec le soutien de l'Union européenne, la COI mène par ailleurs des actions exemplaires en faveur de la sécurité maritime, de la surveillance et de la gestion durable des pêches, conditions préalables au développement de l'économie bleue. Le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) est, à mon sens, l'un des projets emblématiques



de notre coopération régionale. Grâce à l'appui de la DG-MARE de l'UE et à l'implication de ses pays membres, la COI a pu mutualiser les moyens disponibles pour lutter plus efficacement contre la pêche illégale dans notre région.

Le Programme Régional de Surveillance des Pêches est un exemple tangible d'utilisation de l'aide européenne au bénéfice direct et concret des Etats. Nous participerons cet après-midi, ici-même à la réunion, à une cérémonie qui marque une nouvelle avancée de ce projet. En juin de cette année, le programme SmartFish, piloté par la COI sur financement du 10^e FED, prendra le relai de l'appui financier de la DG-MARE. L'UE a, par ailleurs, augmenté son enveloppe de 2 millions d'euros pour la continuité de ce programme, en attendant sa pérennisation qui devra être de la responsabilité de nos Etats.

Le projet « Risques naturels » de la COI, financé par l'Agence française de développement jusqu'en novembre 2014, présente aussi une opportunité de mobilisation des crédits FED et FEDER. Dans le



cadre du projet ISLANDS, financé par l'UE, il serait possible de mobiliser des crédits du FEDER POCT en vue de poursuivre le travail, à l'évidence bénéfique pour l'ensemble de nos populations et collectivités.

Vous le constatez, Mesdames, Messieurs, les pistes de réflexion et de concertation existent. Il nous revient la responsabilité de définir les modalités et les opportunités de synergies financières entre les crédits FED et FEDER en conformité avec nos priorités régionales et celles de la politique européenne d'aide au développement. La gouvernance de cette coordination est également un enjeu. La COI est bien évidemment prête à y participer.

Le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI auquel participera le président François Hollande en juillet aux Comores sera l'occasion de renouveler l'engagement politique de nos Etats et donc de la pleine implication de La Réunion dans le processus d'intégration régionale.



Et puis, parce que je crois que la politique c'est aussi l'art du possible, il nous faut sans aucun doute réapprendre les vertus du bon sens. Le calendrier de programmation des mécanismes FED et FEDER nous donne l'occasion d'éviter un cauchemar bureaucratique et de respecter les exigences de transparence et d'efficacité sur lesquels nous serons collectivement jugés par nos opinions publiques. Au travail !

Je vous remercie.